



L'écho des boucles

n°18 - Décembre 2013

journal d'informations destiné aux habitants du Parc

Actus

40 ans ça se fête !

EcoTrophées

Spécial charte

Portraits



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici

Meilleurs vœux 2014



40 ans
et une **nouvelle charte**

ça se fête !



Édito

En route pour 2025 !

Ca y est ! Après 5 ans d'échange, de concertation, de débat, de négociation et de partage, le projet de charte a été voté et approuvé par toutes les instances régionales et nationales. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes dans l'attente imminente de la parution du décret au journal officiel.

2013 aura donc été l'année de la concrétisation d'un territoire cohérent, avec 82 communes dont 9 nouvelles, plus une associée, Sandouville. Les discontinuités territoriales ont été gommées, Yvetot n'est plus une ville porte isolée. Au sud, nous avons renforcé notre présence sur la Risle et à l'est, Canteleu marque son arrivée en tant que nouvelle porte d'entrée.

Le cap est donc tracé jusqu'en 2025. La charte est ambitieuse mais pragmatique, resserrée autour de 17 objectifs stratégiques regroupés dans 3 ambitions. L'aménagement du territoire, la préservation des paysages et de l'environnement, le développement local et le lien social afin de tisser des liens forts entre les habitants et leur territoire sont autant de préoccupations que le Parc et ses partenaires signataires de la charte auront à cœur de mettre en œuvre. De plus, cette nouvelle charte est respectueuse d'un développement durable puisqu'elle est en même temps et pour la première fois un agenda 21 de territoire. L'année 2014 sera une année de mise en place de la charte, source d'avenir de notre territoire.

2014 sera aussi une grande année festive. Parc en Fête revient le dimanche 13 avril, sur le thème du Temps, avec son lot d'animations et de réjouissances. Le samedi 17 mai, notre Parc soufflera ses 40 bougies. Pour l'occasion, un grand pique-nique est organisé à la Maison du Parc. L'occasion de se retrouver pour un moment convivial, qui sera également le lancement d'un programme d'animations sur le tout le territoire. 40 événements qui mettront le territoire en ébullition !

Vous trouverez donc dans ce nouvel Echo des Boucles un dossier complet sur la Charte 2013 - 2025, mais aussi les rubriques habituelles.

Je vous souhaite bonne lecture, une excellente année 2014 et vous donne rendez-vous très prochainement, dans un de nos nombreux événements.

Jean-Pierre GIROD,

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Sommaire

- 04 **Actus en bref**
- 06 **Actus à venir**
40 ans ça se fête !
- 07 **Le Parc en action**
Plantons le décor !
- 08 **Coin de Parc spécial EcoTrophées**
Des acteurs essentiels pour un équilibre durable
- 10 **Zoom biodiversité**
Des observateurs "Z'ailés"
- 10 **SPÉCIAL CHARTE**
En route vers 2025
- 20 **Portraits d'assos**
La Fondation du Patrimoine, une aide précieuse au patrimoine rural
- 21 **Portrait d'habitant**
Dans l'antre du Cuir des Méandres
- 22 **Le coin des lecteurs**
L'Association pour l'Animation dans le Parc vous propose... Martine Bourre
- 23 **Collections**
Recette



Le conservatoire du peuplier noir inauguré



© C. Lefebvre

Mardi 15 octobre, des scientifiques, gestionnaires de milieux naturels, partenaires techniques et élus du Parc étaient invités à une journée technique à l'occasion de l'inauguration du populeum, créé en bord de Seine à Saint-Nicolas-de-Bliquetuit.

Le peuplier noir est une essence emblématique de nos fleuves et rivières en France, dont la diversité est menacée par les activités humaines au sein des boisements alluviaux (berges fluviales, ripisylves) ainsi que par les hybridations possibles avec les peupliers ornementaux et cultivés. C'est pourquoi le Parc, en partenariat avec l'INRA d'Orléans et le Pôle National de Ressources Génétiques Forestières de Guéméné Penfao a constitué un populeum afin de conserver durablement le patrimoine génétique des individus identifiés dans le secteur de la vallée de Seine. Un exemplaire a été symboliquement planté à la Maison du Parc.

Se développer autrement



© G. Aubin

À l'initiative du Parc et en partenariat avec les Grands Ports Maritime du Havre et de Rouen et la fédération des Parcs naturels régionaux, 200 personnes se sont réunies à Caudebec-en-Caux pour débattre autour de la doctrine Eviter, Réduire et Compenser les impacts sur le milieu naturel.

Qu'ils soient experts en gestion environnementale, professionnels du développement économique ou bien élus, les interventions de ces spécialistes ont permis d'avancer sur la question de concilier restauration écologique et développement économique. C'est-à-dire avec une nouvelle gestion de l'espace, en intégrant en amont des projets les impacts que ceux-ci induiront sur l'environnement.

Dans sa nouvelle charte 2013 – 2025, le Parc des Boucles de la Seine Normande est le premier des 48 Parcs naturels régionaux français à intégrer cette démarche.

Un nouveau refuge pour la biodiversité



© F. Bottin

Le Vallon du Vivier, sur la commune de Tancarville, est constitué d'un marais entouré de coteaux crayeux boisés. Géré par le Parc, cet espace naturel est riche d'une faune et d'une flore remarquables, préservées de l'activité humaine.

Dernièrement, un arbre de près d'un mètre de diamètre s'est écroulé en bordure du site, ouvrant ainsi une brèche. Or, pénétrer dans ce marais peut se révéler dangereux pour de jeunes intrépides imprudents. L'arbre a donc été coupé en partie et redressé grâce à 3 chevaux de trait (Martin Débardage Caux), l'accès étant difficile pour des engins motorisés. La brèche est ainsi sécurisée et l'arbre mort sur pied deviendra un refuge pour animaux.

La Grand'Mare rajeunit de 100 ans !



© S. Barry

La Grand'Mare, dans le marais Vernier, est le plus grand étang naturel de Haute-Normandie.

Dans les années 80, son fonctionnement écologique est en péril. L'envasement est tel que le niveau moyen ne dépasse pas les 20 cm, condamnant une bonne partie de la faune et la flore. Un projet multi-partenarial est mis en place avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département de l'Eure, l'Agence de l'Eau, la Fédération de Chasse de l'Eure (gestionnaire de la Grand'Mare) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (propriétaire). Le Parc est le coordinateur scientifique du projet. Il est décidé de curer l'étang et de procéder à l'extraction de 250 000 m³ de vase, afin de redonner de la profondeur d'eau et ainsi de la vie. L'objectif est de reve-

nir à son état naturel d'il y a 100 ans. La quatrième phase de curage s'est achevée en juillet. La profondeur moyenne est désormais d'1,5 mètre et un suivi de l'évolution du milieu va être mis en place pour mesurer les effets et les bénéfices à long terme. Les boues extraites ont quant à elles été épandues sur les terres agricoles du plateau, principalement à Saint-Mards-de-Blacarville.

Les acteurs de l'éducation mutualisent



© M. Vanot

Le Parc a fait de l'éducation au territoire une de ses priorités. A ce titre, il a créé une charte d'éducation et anime un réseau d'acteurs ayant tous pour objectif la sensibilisation et l'éducation au territoire, c'est-à-dire une éducation au développement durable qui tire ses exemples du territoire même où vivent les jeunes.

Des journées d'échange ont ainsi été mises en place afin de dynamiser ce réseau. En octobre, Marine Vanot, chargée de mission éducation du Parc, avait demandé à son homologue du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Martine Magnier, de venir partager son expérience, elle qui est aussi coordinatrice de l'éducation à la fédération nationale des Parcs. Les animations, adaptées aux différents cycles de l'éducation et proposées aux classes du territoire du Parc et d'ailleurs, sont regroupées dans le Guide Pédagogique du Parc, disponible en téléchargement sur son site Internet.

Un cas d'école



© M. Vanot

Le 17 octobre, le Parc a organisé un Eductour sur la réforme des rythmes scolaires, en collaboration avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit et Vatteville-la-Rue. Le but était de présenter un cas concret d'actions menées dans le cadre de cette réforme. Pascal Féréol, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Yvetot, des

maires et élus de 17 communes étaient présents pour écouter Yves Delaune, président du RPI.

Une démarche basée sur la concertation auprès des enseignantes et des parents, en lien avec l'inspection académique, qui a suscité de nombreuses questions, notamment sur la gratuité, le transport et le lieu d'accueil des élèves, les équipements, la formation, l'encadrement, etc. Jean-Pierre Girod a précisé que le Parc pouvait conseiller et organiser des journées thématiques de formation pour les personnels communaux.

Un salon durable constructif



© F. Closset

Les 15 et 16 novembre, le Parc, la Ville et la Communauté de Communes de Pont-Audemer organisaient conjointement leur 4^e salon de l'habitat durable, au Parc des sports et des loisirs de Pont-Audemer.

Un partenariat réussi pour cette édition qui a réuni une trentaine d'exposants. L'objectif est de mettre en relation les particuliers ayant un projet de construction avec des professionnels certifiés Grenelle de l'Environnement et formés à la réglementation thermique 2012. Un gage de qualité pour les visiteurs. Un atelier débat sur la rénovation énergétique du bâti ancien était animé par Valérie Lopes, architecte et formatrice au CAUE 76. La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Habitat développement 27 étaient également partenaires de ce salon. En parallèle, la Communauté de Communes de Pont-Audemer proposait à ses habitants une restitution de la campagne de thermographie aérienne réalisée en 2012.

Les randonneurs sont là !



© G. Aubin

Ils étaient environ 2 000 à participer à la 24^e édition la journée de la rando-

née, qui s'est déroulée le 8 septembre à Caumont, dans l'Eure.

Comme toujours, tous les types de randonnées étaient proposés, mais certains randonneurs ont eu la chance cette année de parcourir les grottes de Caumont. Grâce au partenariat avec le Grand Port Maritime de Rouen, une randonnée sur les bords de Seine permettait aussi de découvrir et comprendre les aménagements réalisés par le Port. Enfin, certaines randonnées étaient accessibles au public en situation de handicap. La réussite de cet événement repose sur la collaboration entre le Parc, la commune, la Communauté de Communes du Roumois Nord, les Fédérations régionales et associations locales de randonnées, toutes disciplines confondues, qui conçoivent ensemble les parcours et l'animation. Rendez-vous le 14 septembre 2014, en Seine-Maritime, à Saint-Paër.

Les mots s'égrainent en campagne



© A. Bertereau

La 14^e édition du Festival de Lecture à Voix Haute, organisée par l'Association pour l'Animation dans le Parc, vient de se terminer.

Ce nouveau succès met en exergue le partenariat entre l'Association et les bibliothèques publiques, qui choisissent les compagnies, amateurs ou professionnelles. Celles-ci ont offert leurs mots et leurs dits aux spectateurs durant presque deux mois. Une dizaine de troupes s'est produite dans 14 communes de l'Eure et de la Seine-Maritime. Le Festival bénéficie du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, de la Région, des Départements 76 et 27 et du Parc.

Une journée pour ma pomme !



© A. Bertereau / Agence Mona

Le 22 septembre, le Parc, les Chambres d'Agriculture de l'Eure et

de la Seine-Maritime et des arboriculteurs de la Route des Fruits se sont associés pour proposer un événement festif autour de la pomme. L'objectif était de valoriser la production fruitière locale. Une dizaine d'exploitations a ainsi ouvert leurs portes pour présenter leurs produits et le métier d'arboriculteur. Dans le même temps, des animations étaient proposées à la Maison du Parc, notamment une démonstration de brassage à l'ancienne et des identifications de variétés de pommes avec l'Association Pomologique de Haute-Normandie.

Le cidre attire les foules



© Mairie de Caudebec-en-Caux

Plus de 25 000 personnes se sont massées dans les rues de Caudebec-en-Caux le 29 septembre pour la Fête du Cidre. Organisée par le Comité de la Fête du Cidre et de la Pomme, présidée par Virginie Coriton, cette journée festive regroupait de nombreuses animations, des défilés, des démonstrations de brassage, de la musique, etc. Pour l'occasion, le bac de Seine avait repris du service 36 ans après son arrêt, plus de 5 000 personnes sont montées à bord. Le Parc proposait quant à lui un stand, pour donner quelques conseils en matière de plantation et promouvoir sa campagne d'essences locales.

Record de fréquentation à la Maison du Parc



© G. Aubin

La Maison du Parc est un site emblématique et privilégié pour l'accueil des visiteurs de séjours ou en passage dans la région. Point de rencontre de la Route des Chaumières et de la Route des Fruits, on peut y pique-niquer et louer des vélos. En juillet-août, 1956 touristes sont venus chercher des renseignements touristiques à la Maison du Parc. Des français bien sûr, mais aussi des belges, des hollandais, des allemands et même des chinois, américains et australiens. Au total en 2013, environ 5 000 visiteurs auront fréquenté la Maison du Parc.



40 ans ça se fête !

© G. Aubin

2014 sera à n'en pas douter une année importante pour notre Parc. Non seulement, ce début d'année sera marqué par la promulgation du décret de la nouvelle Charte 2013 – 2025, mais le 17 mai prochain, le Parc soufflera ses 40 bougies !

40 ans... les noces d'émeraude, cette pierre précieuse d'un vert transparent et lumineux. Une couleur qui sied à ravir à notre territoire. Composé à 25 % de forêt et à 23 % de zones humides, celui-ci a bien grandi depuis sa naissance. Né Parc naturel régional de Brotonne, le "petit" ne compte alors que 35 communes, regroupée autour de la forêt domaniale du même nom. Aujourd'hui, avec cette nouvelle Charte, 82 communes composent le territoire du Parc, auxquelles il faut ajouter Sandouville, qui a le statut de commune associée.

2014 s'annonce donc festif avec Parc en fête et 40 manifestations dispersées sur le territoire, qui vont le mettre en ébullition !

Parc en Fête donnera le ton le dimanche le 13 avril. Avec pour thème "prendre le temps", de nombreuses animations se dérouleront sur le site de la Maison du Parc pour cet événement bisannuel, qui avait réuni 7 000 personnes en 2012. L'événement sera suivi par l'exposition "40 ans du Parc", qui retracera l'histoire de l'institution et de son territoire depuis ses débuts.

Pour fêter le jour anniversaire, samedi 17 mai, un événement inédit aura lieu à la Maison du Parc. Tout le monde est invité : habitants, touristes, promeneurs, la formule est simple : il suffit d'amener son repas, de dé-

plier sa nappe, de se poser et... se reposer... en musique, grâce à des groupes qui animeront le déjeuner. En cas de pluie, des tentes et chapiteaux sont prévus. A l'image de ce "déjeuner sur l'herbe", beaucoup d'autres surprises attendent les participants. A partir d'avril, chaque mois sera festif ! Les 40 ans sont aussi l'occasion de visiter le territoire autrement : randonnées écriture dans des lieux insolites, sorties nature ou chasse au trésor de ferme en ferme. Sans oublier les animations incontournables qui seront toujours au rendez-vous comme la journée de la randonnée ou les contes du jeudi...

La Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier (des Manneville de son nom de jeune fille), fêtera également ses 40 ans. Plusieurs surprises sont prévues pour l'occasion, comme des théâtres de marionnettes, une journée au marais, la journée mondiale des zones humides, un café-débat sur les cigognes, etc.

Ce programme est déjà bien rempli mais nous vous proposerons encore beaucoup d'autres animations. La liste complète sera présentée en début d'année sur notre site Internet et dans le calendrier des manifestations du Parc 2014.

© C. Lefebvre

© G. Aubin

© A. Barray

© C. Lefebvre



Plantons le décor !

Depuis de nombreuses années, le Parc organise une commande groupée d'arbres et arbustes d'essences régionales, permettant de bénéficier de plants adaptés à notre environnement pour un coût raisonnable. Mais planter un arbre ou une haie n'est pas un geste anodin. Quelques fondamentaux sont à prendre en compte.



© G. Aubin

Le Parc propose, sur demande, une aide technique et paysagère pour la structuration de parcelle, la plantation de haies, d'arbres d'ornements et de fruitiers, et l'entretien des arbres existants. Les conseils ne portent jamais sur le fleurissement. Depuis la première commande groupée en 1979 (mais surtout depuis une vingtaine d'années), 472 045 arbres et arbustes ont été plantés, représentant une distance d'environ 236 kilomètres de haies plantées, si on part du principe d'espacer les pieds de 50 cm. A chaque campagne de plan-

tation, divisée en deux commandes (automne et hiver), plus de 20 000 plants sont ainsi vendus.

Des haies diversifiées et adaptées à votre environnement

Les avantages des haies champêtres sur les thuyas, cyprès ou autres lauriers sont évidents. Celles-ci offrent une plus grande diversité de couleurs, de fleurs, de feuillages, une facilité d'entretien et vieillissent bien car elles sont adaptées aux conditions de sol et de climat. On dit souvent qu'elles sont rustiques. Le

mélange d'espèces est source de vitalité et empêche en cas de maladie la propagation sur toute la haie. Les haies champêtres favorisent également la biodiversité. Les insectes et les oiseaux ont chacun leurs essences préférées, diversifier la haie permet d'offrir davantage d'habitats à la faune locale.

Voici quelques exemples de composition :

- Cornouiller, viorne et noisetier pour une haie vive,
- Hêtre, charme, érable champêtre, houx pour une haie taillée.

Les trucs et astuces du paysagiste du Parc, Samuel Cissey

© G. Aubin



Quand bien planter ? Et comment ?

Le fameux dicton fait foi "A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine". Généralement, à partir de la deuxième quinzaine de novembre, les arbres et arbustes entrent en repos végétatif. La sève descend. On peut alors planter jusqu'au "débouillage" des plants en mars. Ensuite, il faut respecter les limites de propriétés définies par le code civil. L'espacement dépend du futur rôle de la haie. Pour une haie taillée, il est de 50 cm entre chaque plant.

Plutôt paillage végétal ou bâche ?

C'est un choix personnel. Le paillis naturel est moins coûteux, il doit être mis en épaisseur. La bâche, à choisir biodégradable, joue très bien son rôle mais est moins esthétique et se dégrade dans le temps.

Quand tailler sa haie pour la première fois ?

Deux à trois ans après la plantation, la première taille de formation est indispensable, elle détermine le devenir de la haie. Au bout de 5 ans environ, elle sera déjà compacte.

Informations

Téléchargez le guide "Conseils pour réussir votre haie champêtre" sur le site du Parc, rubrique "Nos brochures".

Réservée aux habitants du Parc, la prochaine campagne de plantation débute en janvier. Catalogue et bons de commande en téléchargement sur Internet ou sur demande par téléphone.

Date limite de commande : vendredi 14 février 2014. Livraison des plans à la Maison du Parc le vendredi 28 février et le samedi 1^{er} mars matin.



Renseignements : Samuel Cissey
Technicien paysagiste – 02 35 37 23 16

Des acteurs essentiels pour un équilibre durable

Le développement économique fait partie des missions des Parcs naturels régionaux, en lien bien sûr avec le développement durable. Le 26 novembre avait lieu la remise des prix du concours EcoTrophées, présidée par le Député Christophe Bouillon, à la Grange du Mesnil-Varin à Saint-Paër. Pour cette quatrième édition dans notre Parc, le concours était réservé aux structures de moins de 50 salariés.

A chaque édition du concours, l'occasion est donnée de découvrir initiatives originales, inscrites au quotidien et prouvant qu'il est possible d'entreprendre autrement, à travers la mise en œuvre de politiques de développement durable. 22 candidats étaient en lice au début de l'été : des entreprises de moins de 50 salariés, des associations et structures à mission de service public. Après une première sélection par un jury composé d'élus et de techniciens, 9 candidats sont sortis du lot et ont été désignés comme finalistes, dans trois catégories : Environnement, Renforcement du lien social et Développement local.

Le 26 novembre dernier, le jury final a désigné 4 lauréats, un dans chacune des catégories ainsi qu'un coup de cœur. Ils ont reçu un chèque de 1 500 euros, un trophée, un kit de communication contenant des photos et une vidéo de leur structure, et des produits du terroir issus de différents Parcs naturels régionaux français.

CATÉGORIE ENVIRONNEMENT

Frédéric Durand, éleveur pour sa gestion du bocage à Bardouville



© A. Bertereau / Agence Mona

La réalisation de Frédéric Durand consiste en la préservation et la valorisation du patrimoine sylvicole des prairies humides. Après un diagnostic établi en lien avec le Parc, cet exploitant agricole s'est investi dans la gestion bocagère en plantant plus de 1 200 arbres en 4 ans ! Aujourd'hui, les produits de la taille de ses haies sont en vente directe et fournissent, outre les

bûches, 200 m³ de bois décheté chaque année avec un objectif de 700 m³ d'ici 10 ans. Durant plusieurs dizaines d'années, les haies du marais bardouvillais ont été négligées. Dorénavant, l'implantation d'arbres têtards permet, outre leur exploitation, la mise en valeur du patrimoine paysager et des fonctions naturelles de régulation des niveaux hydrauliques.

Pour ce prix, le jury a souligné l'originalité et l'exemplarité de la réalisation.

CATÉGORIE RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL

Studio D à Bouquelon

Le Studio D propose depuis 2010 des chantiers participatifs pour la fabrication collective de cidre ou des chantiers d'écoconstruction. Cette association collégiale a pour objectif de favoriser l'échange dans le respect de l'environnement. Le local associatif rénové abrite notamment une boutique de produits locaux avec, en extérieur, un potager en permaculture. Un travail sur la qualité architecturale et paysagère du site a été entrepris et des toilettes sèches permettent de protéger l'environnement. Cette bâtisse patrimoniale entretenue est un lieu de vie pour les adhérents. Il s'agit aujourd'hui d'un espace d'échanges, d'apprentissage et de créativité. Les équipements techniques et les biens culturels y sont mutualisés suivant un code de respect. Des animations sur l'artisanat, l'environnement ou l'art sont proposées.

C'est l'ensemble de cette démarche conjugant lien social, transmission du savoir et développement économique, qui a séduit le jury.



© A. Bertereau / Agence Mona



© G. Aubin

CATÉGORIE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Collège Le Roumois à Routot

Une vingtaine d'élèves de 3^e (option découverte professionnelle) du Collège Le Roumois s'est lancée dans la gestion d'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). "Pro Ecol'lo", nom de leur mini-entreprise, place l'environnement au cœur du projet avec la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique et une inscription dans la démarche Agenda 21 du collège. L'objectif initial était de monter un projet associant la découverte pratique du monde de l'entreprise en lien à l'éducation au développement durable. L'aspect lien social est ici à la source du projet, l'implantation de deux jeunes maraîchers à proximité du collège a fourni l'occasion de donner corps au projet.

La confrontation avec la réalité du monde de l'entreprise et le partenariat avec de jeunes agriculteurs biologiques ont créé une vraie synergie, particulièrement appréciée par le jury.



© A. Bertereau / Agence Mona

PRIX COUP DE CŒUR

Association Piân'Piâne à Saint-Vigor d'Ymonville

Piân'Piâne a fait porter son action sur la revalorisation de l'image personnelle d'enfants ou de jeunes en souffrance, qu'il s'agisse de situations de handicap ou de rupture scolaire. Pour une meilleure insertion de ces publics, Piân'Piâne a choisi le mode de la médiation animale. De même, son "école autrement" favorise le retour progressif dans la scolarité de jeunes ayant décroché. En complément, deux nouveaux pôles ont ouvert avec la ferme et le jardin comme supports d'activités. Dans sa démarche, l'association intègre des notions environnementales et participe au développement local à travers les randonnées avec ces équidés.

Baya Hammani a monté ce projet après une carrière dans l'éducation nationale avec des années d'expérience auprès d'enfants en difficulté. C'est cette démarche de collaboration totale avec les parents ou les établissements spécialisés qui a incité le jury à attribuer ce prix Coup de Cœur.



© A. Bertereau / Agence Mona

Rappel des 9 présélectionnés

Catégorie Environnement

- SARL Le Relais Naturel (Fourmetot) : matériaux écologiques et épicerie bio
- EARL des Coudreaux (Villequier) : exploitant agricole durable
- Frédéric Durand (Bardouville) : préservation et valorisation du patrimoine sylvicole des prairies humides

Catégorie Lien Social

- Studio D (Bouquelon) : chantiers participatifs
- Piân'Piâne (St-Vigor d'Ymonville) : médiation animale et école autrement pour public "en souffrance"
- Collectif EHPAD Les Dames Blanches - Médiathèque d'Yvetot (Yvetot) : aménagement d'une annexe de la médiathèque - "L'assemblée"

Catégorie Développement local

- Le gîte du Valnaye (St-Pierre-de-Manneville) : vélorail de l'Austreberthe
- Collège Le Roumois (Routot) : "Pro Ecol'lo"
- Comité d'agriculteurs des boucles de la Seine (Mesnil-s/Jumièges, Bardouville, Jumièges) : exposition sur les "Fruits en vallée de Seine" et guide des variétés locales



© C. Lefebvre

Des observateurs "Z'ailés"

Le Parc travaille depuis plusieurs années à l'observation et au suivi des populations d'oiseaux en basse vallée de la Seine. L'intérêt est de recueillir des informations sur certaines espèces, d'identifier leur présence, de les localiser, car ils sont d'excellents indicateurs de la qualité des milieux naturels de notre région. Depuis peu, le Parc a souhaité impliquer les habitants dans ce projet.

C'est au printemps 2013 que Géraud Ranvier, ornithologue du Parc, et Marine Vanot, chargée d'éducation au territoire, ont mis sur pied l'opération "Observateurs Z'ailés". Après une réunion de concertation à la Maison du Parc, où les deux spécialistes ont expliqué aux bénévoles comment participer à l'inventaire, la douzaine d'informateurs est ainsi repartie avec bon nombre d'informations.

« L'objectif est double. Il s'agit tout d'abord de mieux connaître les populations d'oiseaux des zones humides de la vallée de Seine, mais aussi de donner aux habitants la possibilité de participer à ce suivi, de les impliquer. Un protocole leur est présenté, sur lequel on leur explique comment identifier les oiseaux, à l'oreille et visuellement, à quelle période, comment bien se placer, etc. » explique Géraud Ranvier.

Le recensement des oiseaux est un travail qui demande une organisation, du temps, de la disponibilité. Seul, il est impossible de réaliser un travail totalement exhaustif, les résultats sont bien plus intéressants à plusieurs, c'est pourquoi l'appui des habitants est essentiel. Cette opéra-

tion existe sur toute la France, c'est un programme national avec des méthodes de travail et un protocole bien déterminés. Les données sont ensuite transmises, notamment au Muséum d'Histoire Naturelle.

Deux espèces emblématiques

Naturellement, tous les oiseaux ne sont pas comptabilisés, le Parc a choisi de cibler deux espèces emblématiques de son territoire : le faucon pèlerin et la chouette chevêche.

Le premier est un rapace nichant dans les falaises, réputé notamment pour être l'animal le plus rapide du monde en piqué. Le faucon pèlerin avait totalement disparu de notre territoire, notamment à cause des activités humaines. Revenu naturellement en 2000, il en existe aujourd'hui une quinzaine de couples sur la vallée de Seine et il fait partie d'un programme de suivi.

La chouette chevêche, également appelée chevêche d'Athéna, est la plus petite des chouettes et la plus emblématique de nos campagnes. On la rencontre dans tous types de paysages mais, très exigeante sur la qualité du milieu dans lequel elle

vit, sa présence est significative d'un certain équilibre paysager.

Le lancement de la deuxième saison des Observateurs Z'ailés se fera à l'occasion de la journée mondiale des zones humides début février. Consultez régulièrement notre site Internet en début d'année, vous y serez alors informé de la date de rencontre pour mettre en place cette opération.

© G. Ranvier



© G. Ranvier



En route pour 2025 !



Spécial charte

En route pour 2025 !



© A. Bertereau / Agence Mona

L'élaboration d'une charte de Parc naturel régional tient un peu de la recette de cuisine.

Commençons par les ingrédients :

- Des acteurs intéressés au devenir de leur Parc.
- Un diagnostic sans concession du territoire et de l'action du syndicat mixte. Réalisé entre 2009 et 2011 par plusieurs bureaux d'études extérieurs.
- Une Analyse de l'Evolution du Territoire réalisée par l'équipe du Parc. C'est sur ces deux diagnostics que s'appuieront les propositions de mesures.
- Une large concertation pour nourrir un projet partagé. Nous avons reçu plus de 2 500 contributions pour construire la charte du Parc.

Une fois les ingrédients présents, il faut savoir les mélanger progressivement en respectant bien les différentes étapes de la concertation et de l'élaboration d'un projet partagé de territoire. L'implication sans faille des élus du Parc et de ses agents a permis d'organiser cette concertation, d'élaborer les synthèses et de rédiger les propositions, puis le projet définitif.

La pâte du projet ainsi pétrie, laissons-lui le temps de lever... Moins de cinq ans ont été nécessaires entre le lancement de la procédure de révision par

l'assemblée régionale le 20 octobre 2008, et l'approbation du projet définitif par cette même assemblée régionale le 24 juin 2013, puis par le Conseil National de la Protection de la Nature (une instance consultative du Ministère de l'Ecologie) le 19 septembre dernier. Reste la parution du décret au journal officiel qui est encore attendue alors que sort cette édition de l'Echo des Boucles...

Précisons enfin que la recette n'est pas simple et qu'une double cuisson est nécessaire. Une première version de la charte a été présentée en 2012. Les remarques du CNPN, puis de l'enquête publique ont permis de l'amender et de rédiger la version finale de la charte, proposée au printemps 2013.

La cuisson achevée et la recette enfin prête, les cuisiniers attendent parfois avec anxiété l'avis de leurs convives ! La charte a été approuvée par 82 communes et une commune partenaire qui a souhaité s'associer au projet bien que ne faisant pas partie du périmètre d'étude. Le territoire du Parc est donc aujourd'hui plus vaste et surtout plus cohérent, notamment sur la boucle de Roumare, sur le plateau de Caux autour d'Yvetot et sur la Risle. Il semblerait donc que la recette soit bonne. A vous désormais d'en juger...

Le territoire du Parc, une évolution concertée

Interview Jean-Pierre Girod, Président du Parc



© G. Aubin

discontinuités territoriales et résorber les trous. Ainsi aujourd'hui, Yvetot n'est plus isolée, un travail avec les communes et la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot a permis l'adhésion d'Auzebosc, Touffreville-la-Corbeline, Saint-Clair-sur-les-Monts. D'autre part, l'adhésion de Maulévrier-Sainte-Gertrude va également dans ce sens. Au sud, sur la Risle, Corneville-sur-Risle et Touthainville nous permettent d'avoir une approche plus globale sur cette vallée. Enfin, Canteleu est une nouvelle ville porte d'entrée.

Comment s'est déroulée la concertation avec les communes ?

C'est un long travail participatif avec chacune des communes et des Communautés de Communes. L'objectif premier était de ne pas perdre de communes, ce qui n'est pas tout à fait atteint puisque les élus de Manneville-sur-Risle n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion, malgré nos efforts. Nous sommes allés présenter les missions du Parc, son fonctionnement, les services apportés, le budget prévisionnel et le projet de charte,

qui donne une vision à 12 ans. Enfin, nous avons expliqué le contrat de 6 ans qui nous lie à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, portant sur un programme de sauvegarde, de suivi et de valorisation des zones humides.

Comment les communes ont-elles été convaincues ?

Avec beaucoup de transparence, d'accompagnement et de pédagogie. Il y avait quelques craintes, notamment sur les volets financier et réglementaire, et sur le fait que le Parc ait connu en d'autres temps une période difficile. Mais aujourd'hui, notre stabilité et la plus-value apportées par le Parc ont su convaincre. Je remercie d'ailleurs au passage les élus et les membres de l'équipe du Parc qui se sont investis dans cette concertation.

Est-ce qu'une commune peut encore adhérer au Parc aujourd'hui ?

Théoriquement non. La prochaine étape sera 2025 maintenant. Cependant, nous avons eu un cas particulier durant la révision de Charte. La commune de Sandouville a souhaité nous rejoindre. Mais ne faisant pas partie du périmètre d'études, elle ne pouvait pas légalement faire partie des communes du Parc, elle a donc le statut de commune associée. Elle travaille avec nous et bénéficie des services du Parc, nous sommes liés par un contrat et Sandouville paie une cotisation.

Périmètre de la Charte 1974 - 1994
35 communes



Périmètre de la Charte 2013 - 2025
82 communes



Rappel historique

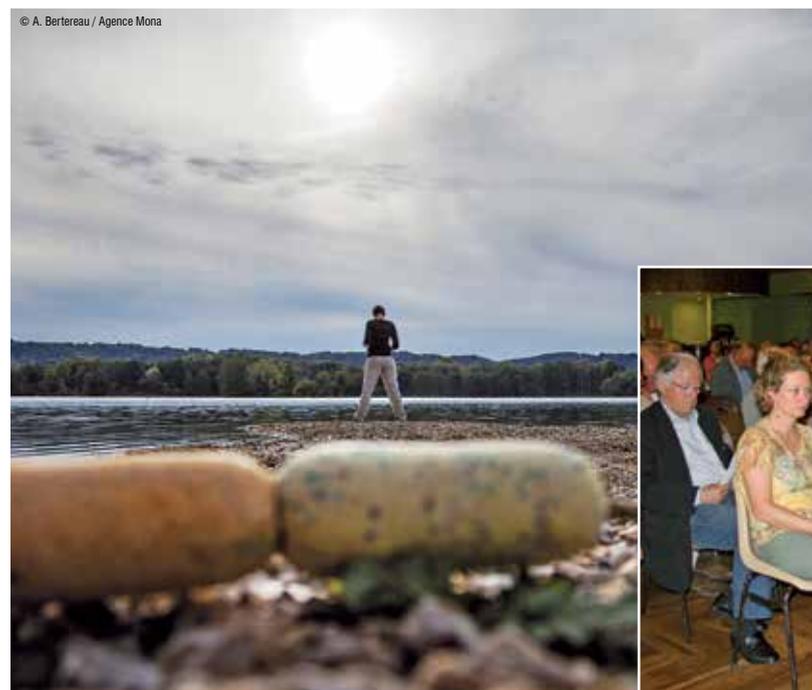
Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a déjà une longue histoire qui l'a vu grandir et évoluer dans ses missions.

Le Parc a été créé en 1974 sous le nom que certains aiment encore utiliser de Parc naturel régional de Brotonne. Constitué autour de la forêt du même nom et des boucles voisines de Jumièges et du Marais-Vernier, le Parc a été d'abord voulu comme une coupure verte entre les deux grands pôles urbains et industriels du Havre et de Rouen.

Composé à l'origine de 35 localités, le Parc en a intégré 37 autres en 2001 lors du renouvellement de sa charte.

Ses missions ont évolué en parallèle. Le Parc a par exemple développé et mis à la disposition des communes des outils cartographique de suivi de leur urbanisation. Il a également concentré son expertise environnementale sur la gestion et la protection des zones humides.

Il a enfin poursuivi le développement de ses activités de sensibilisation et d'animation.



© A. Bertereau / Agence Mona

© G. Aubin

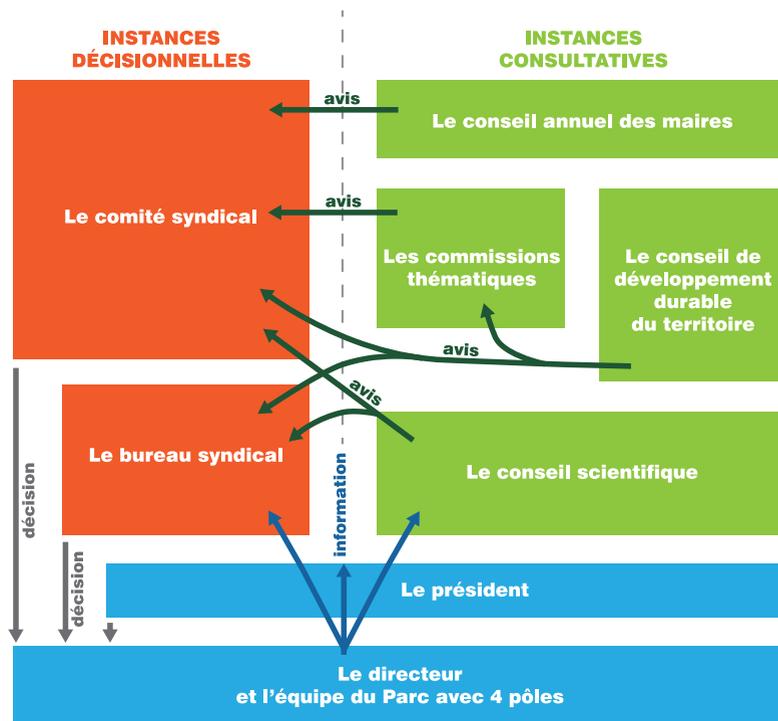
Le fonctionnement du syndicat mixte

Un Parc naturel régional peut se définir autour de trois notions :

- Un territoire bénéficiant d'un patrimoine naturel, historique et culturel riche mais fragile,
- Une charte qui définit des objectifs de mise en valeur et de gestion durable du territoire sur 12 ans,
- Une gouvernance de la charte répondant à des principes de transparence de la décision, de respect des différentes collectivités membres du Parc, de recherche du consensus dans la prise de décision, de dialogue avec les acteurs de la société civile et de travail partenarial avec ceux-ci.

Le Syndicat Mixte de gestion du Parc a la mission d'animer et de coordonner l'ensemble des actions de la charte. Il le fait en respectant les principes de gouvernance évoqués ci-dessus. Le tableau joint résume ainsi le rôle des instances décisionnelles ou consultatives du Parc.

Le Comité Syndical et le bureau sont composés exclusivement d'élus : maires ou conseillers municipaux des 82 communes du Parc, élus des Communautés de Communes et d'Agglomération, Conseillers Régionaux et Conseillers Généraux. Pour prendre leurs



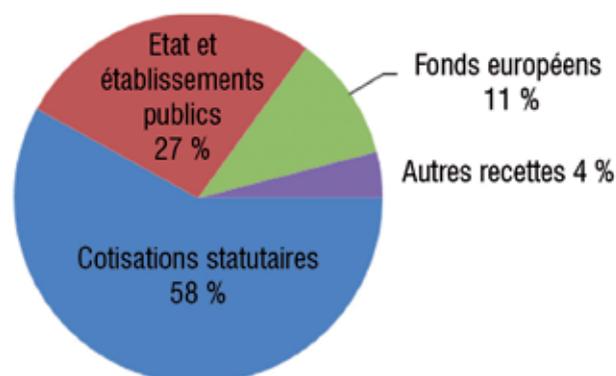
décisions, le comité syndical et le bureau bénéficient des avis notamment du Conseil de Développement Durable et du Conseil Scientifique.

Le Conseil de Développement Durable représente la société civile et le monde économique. Il comporte 30 membres répartis en 3 collèges :
 1. Economie et tourisme
 2. Social, culture, patrimoine et éducation,
 3. Biodiversité, paysage et urbanisme.

Le Conseil Scientifique est quant à lui composé de 20 membres choisis pour leur expertise scientifique dans les domaines d'intervention du Parc.

Sous l'impulsion de son Président, le syndicat mixte du Parc met en œuvre la politique décidée par le comité syndical et le bureau. Pour cela, il s'appuie sur une équipe technique de 48 salariés et un budget de fonctionnement de 3,4 millions d'euros environ (Budget primitif 2014), financés comme suit :

Pourcentage des recettes de fonctionnement pour le budget primitif 2014



Interview Christophe Bouillon

Député-maire de Canteleu, Président du groupe d'études sur les Parcs nationaux et régionaux à l'Assemblée Nationale

Pouvez-vous me présenter votre commune ?

Située au nord-ouest de Rouen, la ville de Canteleu s'étend des rives de la Seine et du Cailly où se trouvent les anciens hameaux de Bapeaume, Dieppedalle et Croisset au plateau de Roumare.

C'est sur ce plateau que la commune a connu son expansion la plus récente, avec tout autour, la forêt, élément essentiel du paysage cantilien qui en fait un véritable poumon vert au sein de l'agglomération rouennaise. 70 % du territoire communal est un espace naturel et boisé : 814 hectares de forêt domaniale et 250 hectares de forêts et bois privés qui s'étendent jusqu'aux falaises qui surplombent la Seine.

En 2006, la forêt et les coteaux de Bapeaume et de Croisset ont été classés en sites protégés. De nombreux sentiers pédestres ont été aménagés en lien avec l'Office National des Forêts pour que les 15 500 habitants, mais aussi ses visiteurs, puissent s'y promener.

Le territoire cantilien dispose aussi d'un parc animalier, très fréquenté, d'un panorama sur la Seine et la Ville de Rouen exceptionnel et de parcs paysagers en centre-ville, à Bapeaume et prochainement, dans le quartier de la cité rose. La Ville est fière de ce patrimoine naturel, s'est toujours montrée exigeante pour le préserver, et a multiplié les initiatives en faveur de la protection de son environnement.

N'est-ce pas un peu étonnant qu'une commune urbaine d'une grande agglomération intègre un Parc naturel régional ?

Avec ses 70 % d'espaces naturels et boisés, ses mares, son parc animalier, ses parcs urbains et ses actions en faveur du développement durable, au contraire, notre commune avait toute l'étoffe d'une grande pour intégrer le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande !

La protection de l'environnement n'est pas une nouveauté à Canteleu, ni un effet de mode. Depuis 2001, la Municipalité travaille d'arrache-pied pour sa préservation en menant des actions de sensibilisation dans les écoles, auprès du public, en développant et en ayant opté pour une gestion différenciée de ses espaces verts, en multipliant les parcs à vélos, les pistes cyclables, les chemins pour piétons, en classant sa forêt et en appliquant le principe du construire la ville sur la ville ou encore en ayant été la première commune en Normandie à avoir signé la charte "Abeille, sentinelle de l'environnement" marquant notre engagement pour sauver cette butineuse menacée.

Dans cet état d'esprit, nous avons toujours entretenu des

relations privilégiées avec le Parc dont sa proximité fait de la commune l'une de ses villes portes.

La Ville de Canteleu épouse parfaitement les courbes du Parc, ce qui fait d'elle une commune privilégiée. Notre intégration n'est donc pas étonnante selon moi, mais naturelle.

Qu'attendez-vous du Parc avec cette adhésion, qu'est-ce que cela peut apporter à Canteleu ?

Intégrer le Parc, pour la Municipalité, c'est souligner encore plus sa volonté d'être plus exigeante vis-à-vis d'elle-même pour préserver l'environnement. C'est œuvrer pour que demain, Canteleu reste le poumon vert de cette agglomération.

C'est aussi un honneur d'être membre du Parc, l'une de nos plus belles récompenses pour toutes les actions menées au quotidien pour préserver "la boule qui roule sous nos pieds".

On n'agit pas en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable en se contentant de vains mots, en restant derrière son bureau. Non, on agit en mettant en œuvre des projets comme réaliser un bilan carbone pour évaluer ses émissions de gaz à effets de serre - Canteleu était la première ville haute normande à le faire -, en construisant une chaufferie bois ou encore en participant au financement du Parc dont le projet est concilié l'Homme avec son milieu et aller vers un modèle à s'approprier pour généraliser les pratiques du développement durable.

C'est apporter notre pierre à ce bel édifice et inciter, au-delà de notre territoire, à agir pour ne pas compromettre l'avenir des générations futures.

En quoi consiste votre rôle à l'assemblée nationale en tant que Président du groupe d'études sur les Parcs nationaux et régionaux ?

Ce groupe d'études vise à permettre aux parlementaires de pouvoir prendre dans le cadre de leur travail législatif la spécificité des Parcs nationaux et régionaux.

Ainsi, lorsque des textes sont discutés comme sur l'eau ou la prochaine loi de modernisation de l'agriculture, bien souvent des articles peuvent impacter les Parcs.

C'est aussi un moyen de pouvoir rencontrer via des auditions les différents responsables des Parcs et notamment leur Fédération pour pouvoir prendre en compte des attentes ou des évolutions pour accompagner les Parcs Nationaux et régionaux dans leur rôle primordial sur notre territoire.



"Donner une identité à notre territoire"

Interview

Jacques Lelouard, maire et Christine Dupont, 1^{ère} adjointe

Saint-Aubin-de-Crétot



© Mairie St-Aubin-de-Crétot



© G. Aubin

école en regroupement pédagogique, qui a adopté la réforme des rythmes scolaires dès cette année.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer le Parc ?

En 2001, le précédent conseil municipal avait voté non, mais nous étions déjà pour à l'époque. Jean-Pierre Girod est venu nous expliquer le fonctionnement, le rôle, les missions du Parc. Il y a eu un vrai débat, une belle discussion avec tous les élus. Tout était très clair. Grâce à cette concertation, le conseil municipal a voté l'entrée dans le Parc à l'unanimité.

Quelle valeur ajoutée en attendez-vous ?

Il y a bien sûr tout le travail que le Parc mène dans la protection et la

valorisation des patrimoines naturel et culturel. Nous sommes particulièrement attachés aux enfants, car ils sont notre avenir, et tout ce que le Parc peut nous apporter en matière d'éducation au territoire est très positif. C'est d'ailleurs la première action que nous menons ensemble, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Pour vous, à quoi sert un Parc ?

C'est un moyen de donner une identité à un territoire, de faire connaître notre région à nos habitants. Le Parc permet également de concilier la protection et la mise en valeur du territoire avec le développement économique. Et enfin, en temps de crise, on se rattache à la nature, la nôtre est magnifique.

Saint-Aubin-de-Crétot est un village de plateau de 478 hectares et 534 âmes, situé dans le canton de Caudebec-en-Caux.

La commune est riche d'une église classée, d'un château, d'un ancien temple protestant, d'un terrain de sport, d'une salle polyvalente et d'une

"Le Parc est un conciliateur"

Interview

Claude Ruffy, adjoint au maire et délégué du Parc

Corneville-sur-Risle

conseil municipal et les élus ont été convaincus.

Quelle valeur ajoutée en attendez-vous ?

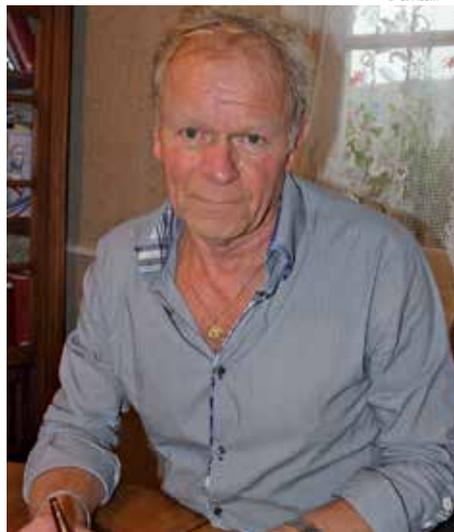
Des retours concrets et des retombées. Par exemple, nous devons modifier notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, des espaces non urbanisables devront être maintenus et nous comptons sur les conseils du Parc pour sa mise en place. Nous souhaitons également mener une réflexion sur les difficultés de déplacement en milieu rural, notamment des personnes âgées. Enfin, le Parc pourra nous aider dans la création de sentiers, de sites touristiques.

Pour vous, à quoi sert un Parc ?

Si le Parc n'existait pas, je pense que certaines orientations seraient ou-

bliées, principalement en matière de biodiversité et de trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme. Le Parc est un conciliateur, il joue son rôle de préservation et de valorisation de l'espace.

© G. Aubin



© Mairie Corneville-sur-Risle



Corneville-sur-Risle est un village de 1287 habitants, situé dans le canton de Pont-Audemer, au bord de la Risle. Composé d'un centre bourg et de nombreux hameaux, Corneville-sur-Risle est la commune la plus au sud du territoire du Parc.

Pourquoi avez-vous souhaité intégrer le Parc ?

Lors de la révision, j'ai eu en main le projet de Charte. J'ai simplement trouvé que les différentes orientations proposées, notamment en matière de biodiversité, de trame verte et bleue, ne pouvaient être que bénéfiques pour notre commune. Plusieurs communes voisines font partie du Parc, aussi il était logique que nous l'intégrions afin de mener les actions dans une démarche globale. J'ai présenté le projet en



Les objectifs de la charte

© P. Jeanson

La charte 2013-2025 du Parc est ambitieuse. Elle constitue pour la première fois un Agenda 21 de territoire, ce qui signifie que les collectivités signataires s'engagent à respecter les finalités d'un développement durable :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- Le développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Plusieurs communes et communautés de communes ou d'agglomérations du Parc sont déjà engagées dans la démarche Agenda 21. Le Parc se propose donc de les aider et d'impulser le mouvement auprès des autres collectivités.

La charte est également ambitieuse car elle regroupe de nombreux objectifs stratégiques (17) autour de trois grandes ambitions :

AMBITION 1

ÊTRE GARANT DES ÉQUILIBRES DANS UN TERRITOIRE RICHE ET RESPECTUEUX DE SES PAYSAGES, DE SA BIODIVERSITÉ ET DE SES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

Les signataires de la charte acceptent de promouvoir un aménagement économe de l'espace qui préserve les terres agricoles et les espaces naturels, et qui veille à mieux prendre en compte les différents usages de l'espace (agriculture, habitat, activités économiques et transports, loisirs). Les actions menées par le Parc pourront viser à assurer une stricte conservation de certains milieux naturels ou paysages, ou laisser largement la place à la recherche de solutions nouvelles et innovantes en matière d'urbanisme, de restauration écologique ou de réduction des pollutions.

AMÉNAGEMENT

Les documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme ou carte communale) doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la charte du Parc. Cela signifie qu'ils sont tenus de respecter le projet et les grands principes de développement durable définis dans la charte. L'objectif de la grille d'analyse est d'aider les élus, les techniciens, les bureaux d'étude

à traduire dans leur politique d'aménagement et d'urbanisme ces grands principes.

C'est donc un outil utile en amont de la démarche mais également en aval : les projets, analysés à l'aune de cette grille, faciliteront l'avis donné par les élus du bureau syndical.

ENVIRONNEMENT

La Réserve Naturelle Nationale du Marais Vernier, anciennement Manneville, est confié au Parc depuis 40 ans. Le Parc a su y initier des projets comme le pâturage rustique extensif et a assuré la gestion et le suivi scientifique de ce site d'exception. Aujourd'hui encore, le Parc est reconnu comme une référence en la matière. La Réserve héberge de nombreuses formes de vie dont de plusieurs sont menacées d'extinction dans la région et en France. Les expériences et les savoir-faire acquis profitent aussi à un territoire plus large. Les échanges techniques et scientifiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement permettent ainsi de disposer d'un support pour la valorisation du terri-

toire et de son environnement qui sert à tous, des habitants aux pouvoirs publics.

PAYSAGE

La commune de Duclair a sollicité les services du Parc concernant la pollution visuelle engendrée par l'affichage publicitaire et la complexité législative qui règne dans ce domaine.

Jean-Luc Espinasse, adjoint au maire de Duclair en charge du dossier, témoigne :

« La commune ne pouvait pas gérer seul ce dossier complexe. L'aide du Parc a été fondamentale pour cette problématique. Un groupe de travail a été mis en place, notamment avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, qui a permis d'établir les préconisations et les actions pour se mettre en conformité avec la législation et ainsi améliorer la qualité des paysages de Duclair. Le Parc a fourni un document de travail très clair, qui de mon avis pourrait désormais servir à d'autres communes concernées. Le Parc tient ici pleinement son rôle d'appui sur un sujet pointu. »



© G. Aubin

© A. Durif

AMBITION 2

COOPÉRER POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL INNOVANT, DURABLE ET SOLIDAIRE

Les signataires de la charte s'engagent pour le développement d'une économie de proximité diversifiée et durable. Cette économie locale recouvre les filières courtes agricoles, l'exploitation forestière et la première transformation du bois, l'artisanat, les services de proximité dans les bourgs ruraux et le tourisme.

Pour créer une dynamique économique locale autour de ces filières, le Parc se porte candidat à l'animation d'un programme européen LEADER sur son territoire en partenariat avec le Pays du Roumois et le Pays Risle-Estuaire. L'accompagnement de l'activité industrielle et portuaire se poursuit, notamment pour en limiter les impacts paysagers et environnementaux.

DÉVELOPPEMENT



Bruno Questel, Président du Sydar

Témoignage de Bruno Questel, Président du Sydar (Syndicat d'Aménagement du Roumois), concernant le programme européen Leader.

« Le programme européen Leader/DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux) est un formidable

levier pour nos territoires périurbains et ruraux.

Ce dispositif permet, sur un territoire donné, de soutenir techniquement et financièrement les actions innovantes, publiques ou privées, au service d'une stratégie partagée.

Avec le Parc et le Pays Risle Estuaire, nous avons décidé de faire candidature commune pour la période 2014-2020 afin de saisir les enjeux de développement de ce vaste espace commun tourné vers l'Axe Seine. Si elle est retenue par les autorités régionales, cette candidature permettra de fédérer nos énergies pour accompagner les initiatives en matière de services innovants (santé, mobilité, nouveaux usages numériques...), d'économie de proximité et de filières d'avenir (filières courtes agricoles, filière bois, écoconstruction, tourisme, économie sociale et solidaire,...) ».

FORÊT

La charte forestière de territoire est un outil stratégique de gestion d'une forêt, dans ses fonctions environnementale, sociale et économique.

Pour répondre à des enjeux apparus lors de la révision de Charte, le Parc souhaite établir une charte forestière afin de placer les enjeux forestiers dans des domaines comme la protection des sols, la valorisation locale du bois de hêtre ou la protection et l'exploitation des haies bocagères. Valoriser une économie de proximité sera un des deux axes de la charte forestière du Parc. Le deuxième axe sera la biodiversité et les forêts de protection. Le territoire de cette

charte concernera uniquement les communes du Parc n'appartenant pas à la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe, cette dernière conduisant déjà une charte forestière de territoire depuis 2004.

Les démarches de la Créa et du Parc seront étroitement coordonnées et des actions communes seront réalisées.

TOURISME ET AGRICULTURE

La Route des fruits est un itinéraire touristique emblématique du territoire du Parc et apprécié des visiteurs. Structurée dès les années 70, elle participe à donner une image de campagne vivante.

S'appuyant sur ses partenaires que sont la Créa, les Chambres d'Agriculture, le Département de Seine-Maritime, le Parc contribue à son animation et à sa valorisation afin de favoriser le maintien d'un savoir-faire, d'une activité économique agricole et des paysages caractéristiques des boucles de Jumièges et d'Anneville-Ambourville.

Il s'agit également de conforter une production agricole très ancienne et de permettre le développement d'une filière courte au profit des arboriculteurs eux-mêmes, des habitants et des visiteurs particulièrement attirés par les saveurs fruitières de ce terroir.



© P. Jeanson

AMBITION 3

TISSER DES LIENS ENTRE LES HABITANTS ET LEUR TERRITOIRE EN CONSTRUISANT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET UNE CULTURE COMMUNE

La mémoire collective s'émeuse alors que le territoire, pourtant riche d'une histoire et de coutumes variées, se banalise. Les signataires de la charte refusent ce constat et souhaitent mieux diffuser la mémoire collective et l'attachement des habitants à leur cadre de vie.

Pour y parvenir, le Parc développe des actions de sensibilisation auprès des scolaires et de tous publics au moyen de manifestations telles que la fête du Parc. Le Parc met également en vitrine le patrimoine de ses communes via les inventaires croisés et le partenariat avec les sites de l'écomusée.

ÉDUCATION

L'éducation à l'environnement et au territoire est une des cinq missions des Parcs naturels régionaux français et notre Parc en a fait une de ses priorités.

A ce titre, il a créé une charte d'éducation et anime un réseau d'acteurs (associations, musées ou autres). Ceux-ci proposent leurs animations, adaptées aux différents cycles et aux programmes de l'Éducation Nationale, rassemblées dans un guide pédagogique, diffusé aux écoles du territoire et au-delà. En signant cette charte, les membres de ce réseau s'engagent.

Des formations sont mises en place régulièrement, ainsi que des rencontres, dans le but de dynamiser le réseau. Dès la rentrée 2014/2015, une nouvelle action viendra renforcer la dynamique de mise en réseau autour d'un parcours "Je découvre mon Parc" proposé aux classes du territoire. L'ensemble des animations proposées aux écoles du territoire sera désormais gratuit car pris en charge par le Parc.

CULTURE

La politique d'animation du Parc vise à créer du lien entre les habitants et leur territoire dans l'optique de renforcer l'action culturelle en milieu rural mais également de mieux faire connaître les richesses du patrimoine local.

Le Parc relaie et valorise des actions d'animation culturelle. Il peut également mettre en place des programmes et événements (nocturnes, fête du Parc, etc.) dans lesquels sont associés les acteurs locaux.

Toutes les formes culturelles sont concernées : des formats scientifiques (rencontres avec des naturalistes ou des archéologues par exemple) et des spectacles (théâtre ou lectures à voix haute). Souvent,

pour enrichir et donner sa force à l'action culturelle, ces différentes approches sont croisées.

PATRIMOINE

Dans le cadre de son travail d'inventaire croisé qui vise à recenser, étudier, faire connaître et protéger le patrimoine local, en partenariat avec l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel de Haute-Normandie, le Parc réalise actuellement l'inventaire des communes de Norville, Petiville et Saint-Maurice d'Ételan.

Témoignage d'Annick Protais, maire de Norville.

« La démarche du Parc est très importante et appréciée des habitants. Il y a eu une forte mobilisation, notamment des anciens qui se sont montrés très intéressés, car c'est une façon de redécouvrir leur jeunesse. En tant qu'élus, on se sent très impliqués également dans cette initiative. C'est un guide mais aussi un outil intéressant pour les nouveaux arrivants dans la commune qui sont ainsi informés de ce qu'était leur commune. Car, de mon point de vue, c'est très important de connaître son passé pour construire son avenir, sinon on ne débouche sur rien. »



© M. Vanot



© L. Müller



Si la charte est ambitieuse, elle doit également être réaliste. Tout ne peut pas être fait tout de suite, des priorités sont donc dégagées pour les six prochaines années :

- Réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels pour les besoins de l'urbanisation ;
- Renforcer la trame des prairies humides et des marais tout le long du lit majeur de la Seine ;
- Pérenniser les paysages les plus remarquables du Parc (clos masures, arbres têtards, courtils et conihouts) en retrouvant une fonction économique pour les haies ;
- Diffuser les comportements écoresponsables ;
- Renforcer les filières courtes ;
- Sensibiliser les habitants à leur environnement et leur transmettre une part de la mémoire collective du territoire.



Renseignements :

www.haute-normandie.fondation-patrimoine.org
ou sur la Page Facebook de la Fondation du Patrimoine Haute-Normandie

Maison en pierre de taille à Hérouville

© Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine, une aide précieuse au patrimoine rural

Le patrimoine rural, très présent sur le territoire du Parc, fait l'objet d'une attention particulière de la Fondation du Patrimoine. Grâce aux aides financières et fiscales qu'elle peut apporter, nombre de chaumières, bâtiments agricoles, mais aussi manoirs ruraux, moulins ou fours à pain, et autres éléments caractéristiques du patrimoine de nos campagnes, sont restaurés dans les règles de l'art.

La Fondation du Patrimoine, organisme créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique, œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine local dans toute la France. Son rôle est d'encourager la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, qu'il soit public ou privé. En Haute-Normandie, la Délégation régionale s'est constituée en 2000 et s'appuie désormais sur une équipe de bénévoles œuvrant sur le terrain et deux collaboratrices salariées. Depuis sa création, la Fondation du Patrimoine a beaucoup œuvré sur le territoire du Parc pour parvenir à une centaine de dossiers soutenus !

Donner un nouveau souffle au patrimoine

La restauration du patrimoine privé bénéficie d'une aide importante grâce au Label de la Fondation du Patrimoine permettant à un propriétaire privé de déduire 50 % voire 100 % du montant des travaux de restauration extérieurs (couverture, charpente, maçonnerie, menuiserie) de son revenu global imposable.

L'action de la Fondation auprès des communes et associations du Parc concerne une plus grande diversité de typologies de patrimoine : églises, objets mobiliers, monuments aux morts, arbres remarquables, maisons anciennes... et même bateaux ! Ceux-ci ont tous fait l'objet d'une aide de la Fondation, se concrétisant par un appel aux dons auprès des particuliers et des entreprises, et l'attribution de subventions spécifiques. C'est ainsi tout un patrimoine local qui retrouve son charme d'autrefois et connaît un nouveau souffle grâce à l'action de la Fondation en Haute-Normandie, soutenue par ses 400 adhérents, particuliers, collectivités, et associations locales. S'ajoute à cet élan l'apport du mécénat issu des entreprises privées.

Protection des patrimoines bâti et naturel

Le Parc et la Fondation du Patrimoine ont décidé de s'associer, à travers une convention de partenariat, pour favoriser

la préservation et la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel sur le territoire du Parc.

Dans ce cadre, une attention particulière est portée à certains édifices nécessitant une intervention urgente : le patrimoine lié à l'eau, le patrimoine lié à la terre crue, le patrimoine agricole ayant perdu sa vocation utilitaire (ancienne grange par exemple) ou encore les chaumières. Une attention est également portée à la valorisation des métiers liés aux architectures caractéristiques présentes dans le Parc naturel régional : chaumier, artisan de la terre crue.

© Fondation du Patrimoine



Dépendance à toit de chaume à La Haye-Aubrée
Maison à colombages dont la couverture a été restaurée à Barneville-sur-Seine



© Fondation du Patrimoine

Dans l'antre du Cuir des Méandres

LA BOUILLE

La Bouille, en bord de Seine dans l'agglomération rouennaise, a su garder son charme d'antan. Berceau de l'impressionnisme, les plus grands de cette période ont posé leurs chevalets ici. Dans une des maisons moyenâgeuse à pans de bois du centre-ville se niche l'atelier de maroquinerie "Cuir des méandres". Gina et Patrice Legouest y travaillent le cuir depuis près de 30 ans avec une passion indéfectible.

Le seuil de la porte franchi, l'odeur du cuir vous saisit. Les étagères mettent en valeur les sacs à mains, cartables, porte-monnaie, ceintures et devant les clients de la boutique, Gina et Patrice taillent, coupent, cousent, teintent des pièces de cuir sélectionnées scrupuleusement.

« On ne travaille que le collet, c'est-à-dire la partie haute de la bête, celle qui présente la meilleure qualité. Certaines pièces sont colorées ici, au pinceau ou l'éponge, notamment avec des teintures à l'eau » explique Patrice, tout en continuant de travailler son morceau de cuir. Buffle, vachette ou porc, les deux artisans travaillent le plus possible avec des produits français ou européens. Mais le secteur du cuir a quasiment disparu en France.

« Nous avons travaillé très longtemps avec la tannerie Costil de Pont-Audemer, jusqu'à sa fermeture. Le buffle vient de la dernière tannerie française

d'importance, à Espelette, dans les Pyrénées. Mais la filière française n'a pas su s'organiser et les usines ont fermé les unes après les autres, mais nous nous efforçons d'avoir une démarche la plus éthique et la plus écologique possible » ajoute-t-il.

Une passion plus qu'un métier

Cela fait 28 ans que ce couple partage son temps dans l'atelier-boutique, 7 jours sur 7, quasiment toute l'année.

Une passion débutée pour Patrice à l'âge de 16 – 17 ans, quand il a commencé à travailler le cuir pour se faire de l'argent de poche. Il confectionnait alors des bracelets et des barrettes. Après divers métiers, dont éducateur pendant 7 ans, sa passion du cuir ne l'a jamais quittée et il a décidé de sauter le pas et de s'installer.

La rencontre avec Gina n'a que confirmé ce qui allait être "leur vie". Ils occupent depuis 28 ans cette magni-

fique maison du XIII^e siècle, ancienne auberge et ancienne mercerie. Autant dire que l'atelier est une institution à La Bouille et bien au-delà.

« Nous avons une clientèle fidèle, faite de locaux et de touristes. Nous travaillons beaucoup à la commande, mais nous refusons de faire des copies, cela n'a aucun intérêt pour nous. Nous créons nos propres produits et tous les objets en vente dans la boutique sont passés par nos mains à l'atelier, il n'y a pas de revente » explique Gina. Entre 3 à 10 heures pour fabriquer un sac à main suivant le modèle, Gina et Patrice sont complémentaires.

« Gina sait tout faire, moins non, je ne sais pas faire les fermetures éclairs » conclut humblement Patrice.

Renseignements : Cuir des Méandres
Place Saint-Michel 76530 La Bouille
Tél. 02 35 18 12 33
Ouvert tous les jours



© G. Aubin



© G. Aubin

L'Association pour l'Animation dans le Parc vous propose... Martine Bourre

Née à Paris en 1949, Martine Bourre a suivi les cours aux arts appliqués Duperré. Illustratrice d'une centaine d'albums et parfois auteur, cette créatrice aime varier styles et techniques et s'emparer de toutes sortes d'objets récoltés de notre quotidien, qu'elle insère judicieusement dans ses compositions.

Elle se dit myope comme un blaireau à lunettes et têtue comme une mulotte. Pour elle, « l'aventure d'un nouveau livre, c'est la surprise d'une rencontre avec un texte, un nouveau monde à exprimer et l'inusable plaisir d'animer les animaux au fil des pages ».

Une exposition originale à la Maison du Parc
Dans le cadre des 40 ans du Parc en 2014, l'Association pour l'Animation dans le Parc a proposé deux expositions d'originaux d'albums de Martine Bourre, à la Maison du Parc, du 13 janvier au 13 février 2014.

Il s'agit des panneaux originaux de "Le loup et la mésange" de Murielle Bloch et de "Inuk est amoureux" de Carl Norak.

Ces deux expositions seront visibles pendant un mois à la Maison du Parc et serviront de support à des visites scolaires. Ces visites seront animées par l'Association pour l'Animation dans le Parc, avec des contes sur son œuvre les mardi et/ou jeudi, sur réservation pour des groupes constitués (écoles, centres de loisirs, crèches, IME, etc.).

Enfin, nous aurons le plaisir d'accueillir Martine Bourre le 14 janvier 2014 à 18h à la Maison du Parc pour une rencontre à destination des adultes (professionnels ou non) autour de son travail, de la création artistique, des techniques d'illustrations et du plaisir de la poésie. Sa présentation sera suivie d'un échange.

Quelques ouvrages de Martine Bourre

"Le loup et la mésange" de Murielle Bloch, Editions Didier Jeunesse 1999, collection Contes à petits petons.

Les illustrations sont constituées de collages de papiers cousus, tissus, cartons.



"Inuk est amoureux" de Carl Norak, Edition Pastel 2009. Un autre style, dessins à la gouache et aquarelles autour des Inuits et des arts premiers.

"La femme phoque" de la grande conteuse Catherine Gendrin, Edition Didier Jeunesse 2008, collection Grands livres de contes.

De nouveau un voyage dans les grands froids, une belle histoire d'amour compliquée par un charme identitaire redoutable auquel le héros devra faire face.

"Ours qui lit" d'Eric Pintus, Edition Didier Jeunesse 2006.

Un ours gourmand qui lit, bien tranquillement, sans arrêt dérangé par les animaux de la forêt étonnés. Comment va-t-il les accueillir ? Que va-t-il leur proposer ? Et surtout comment vont-ils tous réagir (ou presque !) ? Drôle et constructif...

"La souris qui cherchait un mari" de Francine Vidal, Edition Didier Jeunesse 2002, collection des Contes à petits petons.

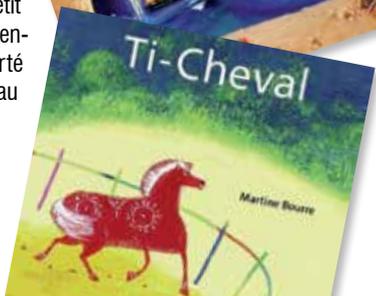
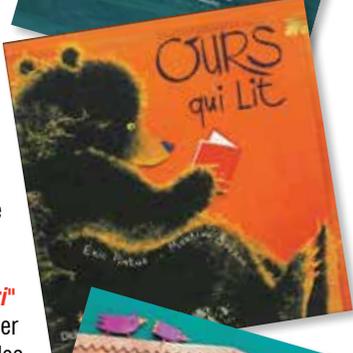
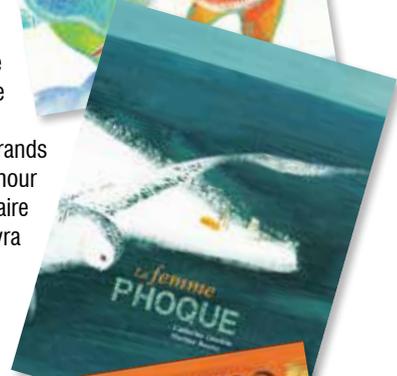
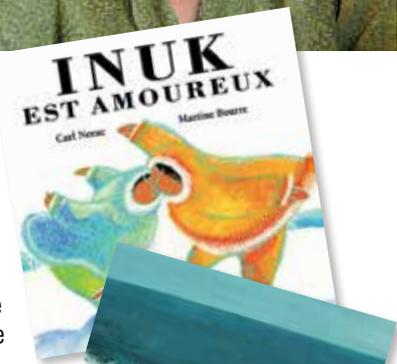
Drôles, savoureuses, ces rencontres de la souris et de ses maris potentiels : le canard, le coq, le cochon, le chien. Elle finira par en choisir un bien sûr, mais quel choix ! C'est depuis ce jour paraît-il que les chats mangent les souris.

"Bateau sur l'eau", comptine traditionnelle, Edition Didier Jeunesse 1999, collection Comptines Pirouette.

Illustration toute en douceur : de l'encre pour les vagues, des feuilles de laurier rose, bleuets, tranches de bouleau moisi..

"Ti-Cheval", Editions Pastel.

À partir de la rencontre avec un petit cheval de manège polonais, l'aventure de la conquête de la liberté menée de page en page, au pas, au trot, au galop.



Objets Oubliés

Collections

Labellisées Musée de France depuis 2002, les collections du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande se sont constituées dès sa création en 1974.

A ce jour, plus de 12 000 objets témoignent de la vie sur le territoire sous tous ses aspects.

Les collections abordent des thématiques aussi variées que l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, l'industrie, la vie quotidienne, le domaine fluvial et maritime, les rites et croyances populaires.

La collection est également constituée d'un très grand fonds iconographique constitué de photographies, de cartes postales, de gravures ou encore d'affiches.

Enfin, il faut également souligner la présence de nombreux témoignages oraux collectés sur l'ensemble du territoire.



© J.L. Coquerel

Forme à collier

Objet de grande taille, la forme à collier est utilisée par le bourrelier pour donner la bonne dimension aux colliers des chevaux. Le bourrelier pouvait varier l'écartement

de la forme grâce à une grande vis mue par une manivelle.

Bourre-mortier

En maçonnerie, les pierres de taille, qui nécessitent des joints très minces, sont posées sur des cales en bois permettant d'y introduire le plâtre liquide ou le mortier. Le bourre-mortier par sa forme aplatie et ses encoches dirigées vers l'avant permet l'introduction du mortier au plus profond des joints.



© J.L. Coquerel

Recette



© G. Aubin

Filet de poulet au boudin blanc de canard, pommes fruits

Recette offerte par La chaumière aux cigognes (pour 4 personnes)

- 4 filets de poulet
- 4 boudins blancs de canard
- 500 g de champignons de Paris
- Crème fraîche épaisse
- 4 pommes Golden
- Calvados
- Sel, poivre

La chaumière aux cigognes à Saint-Sulpice-de-Grimbouville

Jacques Dubois est installé depuis 18 mois avec sa belle-fille et son beau-fils dans une magnifique chaumière. Authentique est le mot qui résume le mieux cet établissement.

Tout d'abord grâce à l'environnement, cette chaumière offre un panorama splendide sur l'Espace Naturel Sensible des marais de la Risle Maritime. Des jumelles sont d'ailleurs à votre disposition pour observer les cigognes.

Authentique également par sa cuisine, le chef vous propose une carte 100 % terroir. Labellisé Assiette de Pays par le Pays Risle Estuaire, Jacques Dubois se fournit uniquement parmi les producteurs de la région. Foie gras au pomeau, ris de veau au vinaigre de cidre, rillettes de maquereaux ou encore tarte aux pommes ou poire pochée au caramel beurre salé, la cuisine normande est ici sublimée.

Fort de 35 ans d'expérience (La Bouille, Honfleur, Pont-Audemer, Marine Nationale), le chef change la carte tous les 3 mois en fonction des produits de saison.

Faites revenir les filets de poulet à la poêle. Quand le poulet est bien saisi, ajoutez les champignons de Paris.

Dans une autre poêle, faites revenir les quartiers de pommes dans du beurre. Faites flamber le poulet et les champignons au Calvados et ajoutez les boudins blancs.

Ajoutez la crème fraîche épaisse. Salez, poivrez.

Dressez votre assiette et bon appétit !



© G. Aubin

Renseignements : 02 32 42 63 40 – <http://lachaumiereauxcigognes.fr>

Ouvert du 01/10 au 31/03 les vendredi, samedi, dimanche et jours fériés et tous les jours sauf mardi soir et mercredi du 01/04 au 30/09

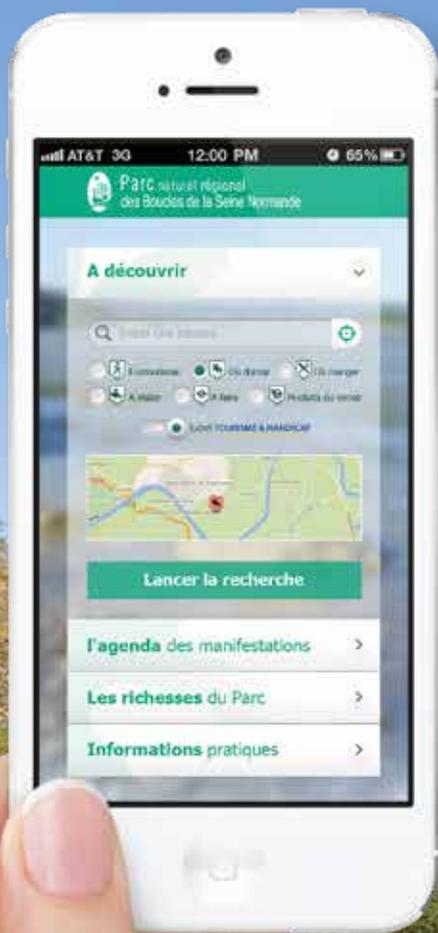
Contact : Nathalie Guichard

Tél. 02 35 37 23 16

nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com

Le Parc ouvre son application mobile !

Disponible sur :



www.pnr-seine-normande.com www.seinoo.fr  facebook.com/pnrseinenormande

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
Fax 02 35 37 39 70

www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Studio Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Morvan

Rédaction : Jean-Pierre Morvan, Sylvie Barry et Guillaume Aubin

Photo de couverture : C. Lefebvre

Imprimerie : Iropa – ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

Décembre 2013

